

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise :			AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES SAS								
			Exercice N				Exercice (N-1)				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	97 023	FB		FC	97 023	38 615		
	Production vendue	biens*	FD	355	FE		FF	355	8 265		
		services*	FG	12 398 375	FH	385 540	FI	12 783 915	10 019 249		
	Chiffre d'affaires nets*		FJ	12 495 754	FK	385 540	FL	12 881 294	10 066 129		
	Production stockée*						FM				
	Production immobilisée*						FN				
	Subvention d'exploitation						FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	148 630	141 036		
	Autres produits (1) (11)						FQ	175	84 189		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	13 030 099	10 291 354		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	90 180	30 288		
	Variation de stock (marchandises)*						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	1 998 974	1 547 656		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	-152 697	-49 638		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)*						FW	3 978 259	3 286 865		
	Impôts, taxes, versements assimilés*						FX	291 791	254 765		
	Salaires et traitements*						FY	3 185 003	2 998 186		
	Charges sociales (10)						FZ	942 954	966 130		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur immobilisations :		{			- dotations aux amortissements*		GA	461 894	551 202
							- dotations aux provisions *		GB		
		- sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	6 705			
		- Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	212 206	32 389		
	Autres charges (12)						GE	36	352		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	11 015 305	9 618 195		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 014 793	673 159			
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	68 685	53 876		
	Reprises sur provisions et transfert de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	68 685	53 876		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR				
	Différence négative de change						GS				
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	0	0		
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	68 685	53 876		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV +V - VI)						GW	2 083 478	727 035			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES SAS							
			Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*			HB	6 316	43 230	
	Reprises sur provisions et transfert de charges			HC	205 977	499 370	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	212 294	542 600	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6bis)			HE	205 977	162 731	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*			HF		245 698	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG		259 379	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	205 977	667 808	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	6 316	(125 208)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	203 434		
Impôts sur les bénéfices* (X)				HK	489 882		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)				HL	13 311 077	10 887 830	
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)				HM	11 914 598	10 286 003	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	1 396 478	601 827	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1G		
	(3)	- crédit-bail mobilier *			HP		
		- crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (8)			1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits à des organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	63 483	18 112
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 Obligatoires A9					
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :				Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnelles	
	charges restructuration				205 977		
	provisions pour risques et charges				205 977		
	quote part de subvention virée au compte de résultat				6 316		
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
					Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : AALBERTS SURFACE			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* :			12		
TECHNOLOGIES SAS			Durée de l'exercice précédent* :			12		
Adresse de l'entreprise : Chemin des roses 41170 Cormenon								
Numéro SIRET* : 77569239500038			Exercice N, clos le : 31/12/2022			31/12/2021		
Déclaration souscrite en Euros			Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC				
		Frais de recherche et de développement*	AD	AE				
		Concession, brevets et droits similaire	AF	AG	337 942	17 791	52 504	
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	76 932	76 932	76 932	
		Constructions	AP	AQ	4 852 060	1 254 199	1 039 049	
		Installations techniques, matériels et outillage industriels	AR	AS	8 303 964	636 174	626 252	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	780 341	76 422	103 033	
		Immobilisations en cours	AV	AW		5 099 073	4 944 473	
		Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évalués par mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		1 200	1 200	
	TOTAL (II)			BJ	BK	14 274 307	7 161 793	6 843 444
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		1 056 561	903 864
En cours de production de biens			BN	BO				
En cours de production de services			BP	BQ				
Produits intermédiaires et finis			BR	BS				
Marchandises			BT	BU				
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés* (3)	BX	BY	78 797	2 855 885	1 887 742	
		Autres créances (3)	BZ	CA		4 834 742	6 255 971	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE				
	Disponibilités	CF	CG		767	863		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance* (3) (E)	CH	CI		6 304	6 576		
	TOTAL (III)	CJ	CK	78 797	8 754 259	9 055 015		
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (IV)	CL						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	14 353 104	15 916 052	15 898 459		
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an		CP	(3) Part à plus d'un an	CR	92 886
Clause de réserve de propriété :		immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :		AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES SAS		
(Ne pas reporter le montant des centimes)*			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (dont versé.....)	DA	500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apports, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	50 000	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuations des cours) B1	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants)* EJ	DG	8 422 031	10 320 205
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 396 478	601 827
	Subvention d'investissement	DJ	1 148 650	1 154 666
	Provisions réglementées*	DK		
	TOTAL (I)	DL	11 517 160	12 626 698
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	680 048	720 041
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	680 048	720 041
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières diverses (Dont emprunts participatifs) EI	DV	301 623	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 683 927	1 462 575
	Dettes fiscales et sociales dont IS 19N = IS 19N-1 =	DY	1 664 958	1 036 842
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA	68 337	52 304
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	3 718 844	2 551 721
(V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	15 916 052	15 898 459
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme*	EF	5 269	5 269
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 718 844	2 690 351
(5)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	13 023	11 598

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES SAS

Société par actions simplifiée

Chemin des Roses

Cormenon

41170 MONDOUBLEAU

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES SAS

Société par actions simplifiée

Chemin des Roses

Cormenon

41170 MONDOUBLEAU

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Associé unique de la société AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES SAS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre, il :

- Identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 28 juin 2023

Le Commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Patrice CHOQUET

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : AALBERTS SURFACE			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* :			12		
TECHNOLOGIES SAS			Durée de l'exercice précédent* :			12		
Adresse de l'entreprise : Chemin des roses 41170 Cormenon								
Numéro SIRET* : 77569239500038			Exercice N, clos le : 31/12/2022			31/12/2021		
Déclaration souscrite en Euros			Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC				
		Frais de recherche et de développement*	AD	AE				
		Concession, brevets et droits similaire	AF	AG	337 942	17 791	52 504	
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	76 932	76 932	76 932	
		Constructions	AP	AQ	4 852 060	1 254 199	1 039 049	
		Installations techniques, matériels et outillage industriels	AR	AS	8 303 964	636 174	626 252	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	780 341	76 422	103 033	
		Immobilisations en cours	AV	AW		5 099 073	4 944 473	
		Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évalués par mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		1 200	1 200	
	TOTAL (II)			BJ	BK	14 274 307	7 161 793	6 843 444
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		1 056 561	903 864
En cours de production de biens			BN	BO				
En cours de production de services			BP	BQ				
Produits intermédiaires et finis			BR	BS				
Marchandises			BT	BU				
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés* (3)	BX	BY	78 797	2 855 885	1 887 742	
		Autres créances (3)	BZ	CA		4 834 742	6 255 971	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE				
	Disponibilités	CF	CG		767	863		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance* (3) (E)	CH	CI		6 304	6 576		
	TOTAL (III)		CJ	CK	78 797	8 754 259	9 055 015	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (IV)	CL						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	14 353 104	15 916 052	15 898 459	
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an		CP	(3) Part à plus d'un an	CR	92 886
Clause de réserve de propriété :		immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :		AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES SAS		
(Ne pas reporter le montant des centimes)*			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (dont versé.....)	DA	500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apports, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	50 000	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuations des cours) B1	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants)* EJ	DG	8 422 031	10 320 205
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 396 478	601 827
	Subvention d'investissement	DJ	1 148 650	1 154 666
	Provisions réglementées*	DK		
	TOTAL (I)	DL	11 517 160	12 626 698
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	680 048	720 041
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	680 048	720 041
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières diverses (Dont emprunts participatifs) EI	DV	301 623	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 683 927	1 462 575
	Dettes fiscales et sociales dont IS 19N = IS 19N-1 =	DY	1 664 958	1 036 842
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA	68 337	52 304
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	3 718 844	2 551 721
(V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	15 916 052	15 898 459
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme*	EF	5 269	5 269
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 718 844	2 690 351
(5) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	13 023	11 598

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise :			AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES SAS								
			Exercice N				Exercice (N-1)				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	97 023	FB		FC	97 023	38 615		
	Production vendue	biens*	FD	355	FE		FF	355	8 265		
		services*	FG	12 398 375	FH	385 540	FI	12 783 915	10 019 249		
	Chiffre d'affaires nets*		FJ	12 495 754	FK	385 540	FL	12 881 294	10 066 129		
	Production stockée*						FM				
	Production immobilisée*						FN				
	Subvention d'exploitation						FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	148 630	141 036		
	Autres produits (1) (11)						FQ	175	84 189		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	13 030 099	10 291 354		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	90 180	30 288		
	Variation de stock (marchandises)*						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	1 998 974	1 547 656		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	-152 697	-49 638		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)*						FW	3 978 259	3 286 865		
	Impôts, taxes, versements assimilés*						FX	291 791	254 765		
	Salaires et traitements*						FY	3 185 003	2 998 186		
	Charges sociales (10)						FZ	942 954	966 130		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur immobilisations :		{			- dotations aux amortissements*		GA	461 894	551 202
							- dotations aux provisions *		GB		
		- sur actif circulant : dotations aux provisions		GC	6 705						
		- Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	212 206	32 389					
	Autres charges (12)						GE	36	352		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	11 015 305	9 618 195		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 014 793	673 159			
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	68 685	53 876			
	Reprises sur provisions et transfert de charges					GM					
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
Total des produits financiers (V)						GP	68 685	53 876			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR					
	Différence négative de change					GS					
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement					GT					
	Total des charges financières (VI)					GU	0	0			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	68 685	53 876			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV +V - VI)						GW	2 083 478	727 035			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES SAS							
			Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*			HB	6 316	43 230	
	Reprises sur provisions et transfert de charges			HC	205 977	499 370	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	212 294	542 600	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6bis)			HE	205 977	162 731	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*			HF		245 698	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG		259 379	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	205 977	667 808	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	6 316	(125 208)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	203 434		
Impôts sur les bénéfices* (X)				HK	489 882		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)				HL	13 311 077	10 887 830	
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)				HM	11 914 598	10 286 003	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	1 396 478	601 827	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	produits de locations immobilières		HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G			
	(3)	- crédit-bail mobilier *		HP			
		- crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (8)		1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits à des organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	63 483	18 112	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	Obligatoires	A9		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :				Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnelles	
	charges restructuration				205 977		
	provisions pour risques et charges				205 977		
	quote part de subvention virée au compte de résultat				6 316		
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
					Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE

PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels prévues par le code du commerce et le plan comptable général.

A noter qu'en application de l'avis 2004-15 du CNC adopté par le règlement CRC 2004 06 du 23 novembre 2004 et du CRC 2002-10 applicable au 1er janvier 2005 dans les sociétés françaises, il est rappelé que les durées d'amortissement actuellement mises en œuvre correspondent aux durées d'utilisation estimée des biens, et que la société applique dans la mesure du possible une approche par composant.

Les comptes annuels de l'exercice sont établis sur la base des coûts historiques.

La recommandation du CNC n° 2003-R.01 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraites et avantages similaires a expressément exclu de son champ d'application les médailles du travail. En conséquence, ces médailles ne sont pas régies par les règles comptables spécifiques aux engagements de retraites et assimilés mais entrent dans le champ d'application du règlement n° 2000-06 sur les passifs.

Les comptes sont établis conformément au règlement ANC 2014-03, mis à jour par les règlements successifs ANC, dont l'ANC 2016-01 et ANC 2018-01

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement.

L'entreprise a identifié des immobilisations décomposables procurant des avantages économiques selon un rythme différent qui sont comptabilisées séparément.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations décomposables

L'entreprise considère que l'amortissement linéaire représente le rythme de consommation des avantages économiques attendus en fonction de l'utilisation probable des biens.

En cas de divergence entre la durée d'utilisation et la durée d'usage, l'entreprise comptabilise un amortissement dérogatoire.

Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant lorsque la valeur actuelle des immobilisations corporelles et incorporelles ne permet pas de couvrir la valeur comptable.

La valeur actuelle a été retenue comme la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Stocks et en-cours

Les stocks, essentiellement constitués par des consommables utilisés pendant les opérations de traitement de surface des pièces confiées par les clients, sont évalués suivant la méthode du F.I.F.O .

La valeur brute des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les consommables en stocks ne sont dépréciés qu'en cas d'obsolescence ou de dégradation les rendant impropres à l'utilisation dans le cadre des opérations de traitement de surface.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale

Dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

Commentaires spécifiques sur les provisions

Litiges :

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Commentaires spécifiques sur les indemnités de départ à la retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions de la convention collective, des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalités.

Les engagements ainsi calculés ne sont pas provisionnés et font l'objet d'une information en engagements hors bilan.

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

Commentaires spécifiques sur le chiffre d'affaires

Les prestations de services sont enregistrées en produits au moment de la déclaration de fin de traitements.

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

<i>immobilisations brutes</i>	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>A la clôture</i>
Immobilisations incorporelles	342 738	12 995		355 733
Immobilisations corporelles	20 360 833	728 334	10 000	21 079 167
Immobilisations financières	1 200			1 200
TOTAL	20 704 771	741 329	10 000	21 436 100

Le montant total des immobilisations en cours en fin d'exercice s'élève à 5 099 073 €

<i>Amortissements</i>	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>A la clôture</i>
Immobilisations incorporelles	290 234	47 708		337 942
Immobilisations corporelles	13 311 713	414 186	10 000	13 715 899
TOTAL	13 601 948	461 894	10 000	14 053 842

<i>Nature des biens immobilisés</i>	<i>Montant</i>	<i>Amortissements</i>	<i>Valeur nette</i>	<i>Durée</i>
Conc.brevets.licences.logiciels	355 733	337 942	17 791	de 1 à 3 ans
Terrains	76 932		76 932	Non amort
Constructions	3 709 768	2 871 000	838 767	de 10 à 20 ans
Agenc.amenag.constructions	2 396 492	1 981 060	415 432	de 3 à 20 ans
Installations techniques matériels et outillages industriels	8 940 138	8 083 498	856 640	de 3 à 15 ans
Imm. amen . agenc divers	372 102	330 298	41 804	de 3 à 11 ans
Matériel de transport, manutention	19 218	19 218		de 3 à 10 ans
Mat.bureau . Informatique . Mobilier	465 444	430 825	34 618	de 1 à 10 ans
Immobilisations en cours	5 099 073		5 099 073	Non amort
Dépôts et Cautionnements	1 200		1 200	Non amort
TOTAL	21 436 100	14 053 842	7 382 258	

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien et sont comptabilisés dans un compte de dotations aux amortissements exploitation .

NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

<i>Nature des dépréciations</i>	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Reprise</i>	<i>A la clôture</i>
Immobilisations corporelles	259 379		38 914	220 465
Stocks et encours				
Comptes de tiers	72 102	6 705	11	78 796
Comptes financiers				
TOTAL	331 481	6 705	38 924	299 262

<i>Etat des créances</i>	<i>Montant brut</i>	<i>A un an</i>	<i>A plus d'un an</i>
Actif immobilisé	1200		1200
Actif circulant et charges constatées d'avance	7 775 727	7 682 841	92 886
TOTAL	7 776 927	7 682 841	94 086

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la repercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur .

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

<i>Mouvements de titres</i>	<i>Nombre</i>	<i>Val Nominale</i>	<i>Capital social</i>
Titres en début d'exercice	15 000	33,33	500 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
TOTAL	15 000	33,33	500 000

<i>Variation des capitaux propres</i>	<i>Montant</i>
Capitaux propres au 31/12/2021	12 626 698
Bénéfice de l'exercice	1 396 478
Distribution de dividendes	-2 500 000
Autres mouvements - provisions réglementées	-6 017
Capitaux propres au 31/12/2022	11 517 160

<i>Nature des provisions</i>	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Reprise</i>	<i>A la clôture</i>
Provisions réglementées	0			0
Provisions pour risques et charges	720 040	212 206	252 199	680 047
TOTAL	720 040	212 206	252 199	680 047

<i>Etat des dettes</i>	<i>Montant total</i>	<i>A moins d'un an</i>	<i>De 1 à 5 ans</i>	<i>Plus de 5 ans</i>
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses	301 623	301 623		
Fournisseurs	1 683 927	1 683 927		
Dettes fiscales et sociales	1 664 958	1 664 958		
Autres Dettes	68 337	68 337		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	3 718 844	3 718 844		

<i>Charges à payer par postes du bilan</i>	<i>Montant</i>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	533 128
Dettes fiscales et sociales	947 108
Autres Dettes	39 373
Interets courus sur découverts	
TOTAL	1 519 609

NOTES SUR LE RESULTAT

<i>Ventilation du chiffre d'affaires</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>	<i>variation</i>
France	12 495 754	9 649 576	2 846 178
Etranger	385 540	416 553	-31 013
TOTAL	12 881 294	10 066 129	2 815 165

<i>Détail des produits et charges exceptionnels</i>	<i>charges</i>	<i>Produits</i>
Charges relatives à des couts de restructuration	205 977	
Subventions d'investissements virées au compte de Résultat		6 016
Reprise provision sur sinistres antérieurs		
Produits exceptionnels divers		
Dotations provisions pour risques et charges		205 977
Cession d'elements d'actif		300
TOTAL	205 977	212 294

Les provisions pour risques et charges correspondent à des coûts de restructuration

Ventilation de la base fiscale et de l'impôt

<i>Ventilation de la base fiscale</i>	<i>base comptable</i>	<i>reintégration</i>	<i>déduction</i>	<i>base fiscale</i>
Résultat d'exploitation	2 014 793	326 110	-274 579	2 066 324
Résultat financier	68 685			68 685
Résultat exceptionnel	6 316			6 316
Participation des salariés	-203 434	203 434		
TOTAL	1 886 360	529 544	-274 579	2 141 325

<i>Ventilation de l'impôt</i>	<i>base fiscale</i>	<i>impôt</i>
Résultat d'exploitation	2 066 324	516 581
Résultat financier	68 685	17 171
Résultat exceptionnel	6 316	1 579
Participation des salariés		
Imputaton des déficits reportables	-181 799	-45 450
Déficit reportables		
TOTAL	1 959 526	489 882

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

	<i>Effet</i>	<i>base fin 2022</i>	<i>Impôt différé</i>	<i>base fin 2021</i>	<i>Impôt différé</i>
Participation des salariés	Allègement	203 424	50 856		
Provisions congés payés	Allègement	291 037	72 759	262 049	65 512
Provisions pour risque	Accroissement				
Total allègement d'IS à fin 2022		494 461	123 615	262 049	65 512
Total accroissement d'IS à fin 2022					

ENGAGEMENTS FINANCIERS

<i>Engagements donnés</i>				
<i>Catégories d'engagements</i>	<i>Total</i>	<i>Au profit de</i>		
		<i>Dirigeants</i>	<i>Filiales</i>	<i>Autres</i>
Avals, cautions et garanties donnés Effets escomptés non échus Créances professionnelles cédées (Dailly) Sûretés réelles consenties Autres engagements				
TOTAL				

<i>Engagements reçus</i>				
<i>Catégories d'engagements</i>	<i>Total</i>	<i>Accordés par</i>		
		<i>Dirigeants</i>	<i>Filiales</i>	<i>Autres</i>
Avals, cautions et garanties reçues Créances garanties Autres engagements				
TOTAL				

<i>Engagements réciproques</i>				
<i>Catégories d'engagements</i>	<i>Total</i>	<i>Dirigeants</i>	<i>Filiales</i>	<i>Participations</i>
Abandons de créances conditionnelles Intérêts à échoir sur emprunts Engagement de crédit bail mobilier Découvert bancaire autorisé non utilisé Escompte autorisé non utilisé				
TOTAL				

AUTRES INFORMATIONS

<i>Effectif moyen par catégories de salariés</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
Cadres	5	5	8
Agents de maîtrise	10	10	14
Employés	13	14	10
Ouvriers	68	68	81
TOTAL	96	97	113

<i>Intégration fiscale</i>
la société est membre du groupe fiscal formé par la société Aalberts France SARL Les modalités de la convention d'intégration fiscale applicable prévoient l'appréhension par la société intégrante des économies d'impôt. L'accord prévoit au bénéfice des sociétés intégrées une réallocation immédiate des économies d'impôts liées aux déficits et moins values générées par les sociétés membres intégrées. Seule la partie des déficits utilisée par le groupe peut donner droit à réallocation de l'économie d'impôt. Les versements d'acomptes et le calcul de l'impôt sont effectués comme si la société membre était seule redevable de l'impôt.

<i>Identité de la société mère consolidant les comptes de la société</i>
Les comptes individuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la société AALBERTS INDUSTRIES NV domiciliée à l'adresse suivante : Sanderburgerlaan 4 3947 CS Langbroek THE NETHERLANDS

Engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite

Les hypothèses :

- L'augmentation annuelle des salaires est de :
 - 3 % constant pour la catégorie Cadres
 - 3 % constant pour la catégorie non Cadres
- Le taux d'actualisation est de 3,75 %
- Le départ est prévu sauf dérogation individuelle à :
 - de 60 à 62 ans pour la catégorie Cadre
 - de 60 à 62 ans pour la catégorie non Cadre
- Le taux de rotation retenu est
 - faible pour la catégorie Cadre
 - faible pour la catégorie non Cadre
- Le taux de charges sociales retenu est
 - 42 % pour la catégorie Cadre
 - 42 % pour la catégorie non Cadre
- Le départ intervient à l'initiative du salarié
- La table de mortalité utilisée est la table réglementaire Insee 2016-2018 M/F
- La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective proratisée.

Les engagements :

Le montant des engagements en matière d'indemnités de fin de carrière, selon les éléments démographiques et les paramètres retenus s'établit ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Dette actuarielle ou passif social à la clôture de l'exercice	329 079	384 715

AUTRES INFORMATIONS (suite)

Transactions avec les parties liées

Pour information, aucune transaction significative avec les parties liées qui n'aurait pas été conclue à des conditions normales et courantes n'est à signaler.

Evénements post clôture

Le conflit en Ukraine n'impacte pas directement l'activité d 'AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES SAS.

AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES SAS
Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
Chemin des Roses
41170 CORMENON
775 692 395 RCS BLOIS
La « Société »

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
PRISES PAR UN ACTE SOUS SEING PRIVE
EN DATE DU 29 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois,
le 29 juin,
à 15 heures,

LA SOUSSIGNEE,

Anne Palanque, Co-Gérante de la société :

Aalberts France, SARL au capital de 30 000 000 Euros, ayant son siège social 73, rue François Mermet, 69160 Tassin la Demi-Lune, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 414 121 319,

Associée unique de la Société,

A été invitée à délibérer par un acte sous seing privé au Parkview, 77-79 Boulevard de la Bataille de Stalingrad, 69100 Villeurbanne, dans les locaux de la société COMAP SA.

I - A préalablement exposé ce qui suit :

Aalberts Surface Technologies GmbH, Présidente non associée de la Société, a établi l'inventaire, et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, dans les délais légaux, à la disposition du Commissaire aux comptes, la société Deloitte & Associés.

La société Deloitte & Associés, Commissaire aux comptes titulaire, a été préalablement avisée des présentes.

La société Aalberts France SARL, Associée unique, a pris connaissance des documents suivants :

- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et les annexes arrêtés au 31 décembre 2022,
- le rapport de gestion du Président de la Société sur les comptes 2022,

- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- le texte des projets de décisions soumis à l'adoption de l'Associée unique,
- les statuts de la société,

et a été invitée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport de gestion établi par le Président,
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus aux mandataires sociaux de la Société,
- Affectation du résultat de l'exercice écoulé,
- Constatation, le cas échéant, de conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce.
- Lecture du rapport des Commissaire aux comptes,
- Constatation de la fin du mandat du Commissaire aux comptes titulaire et renouvellement,
- Constatation de la fin du mandat du Commissaire aux comptes suppléant,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Après lecture du rapport de gestion et du rapport des Commissaires aux comptes, l'Associée unique a adopté les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associée unique approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion, se soldant par un profit de 1.396.478,27 euros.

L'Associée unique en application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, approuve le montant des dépenses ou charges de la nature de celles visées à l'article 39-4 dudit Code qui s'est élevé à 19.533 euros et qui a entraîné une charge d'impôt de 4.883 euros.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux mandataires sociaux, pour l'exécution de leurs mandats et l'établissement des comptes pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide, conformément à la proposition du Président, d'affecter le profit de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à la somme 1 396 478,27 €, majorée de la somme de 103 521,73 € prélevée sur le poste « Autres Réserves », soit un total de 1.500.000 €, à titre de dividendes.

Le dividende sera mis en paiement ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associée unique constate que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont en outre été les suivantes qui sont tous éligibles à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques concernées :

Exercice	Total dividendes
31/12/2019	0 €
31/12/2020	0 €
31/12/2021	2.500.000 €

TROISIEME DECISION

L'Associée unique prend acte de l'absence de conventions nouvelles visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique prend acte de la fin du mandat du commissaire aux comptes titulaire DELOITTE & ASSOCIES et décide de renouveler son mandat pour une durée de six exercices.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique prend acte de la fin du mandat du commissaire aux comptes titulaire BH CONSEILS SARL et décide de ne pas renouveler son mandat.

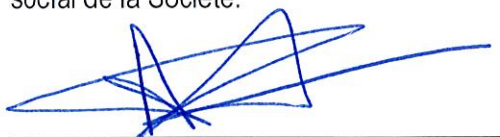
SIXIEME DECISION

L'associée unique prend acte de la fin du mandat du commissaire aux comptes suppléant Monsieur Antoine DALAKUPEYAN et décide de ne pas renouveler son mandat.

SEPTIEME DECISION

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'accomplir partout où besoin sera les formalités prescrites par la législation en vigueur.

Le présent acte sous seing privé, constatant les décisions de l'Associée unique en date du 29 juin 2022 sera consigné sur le registre des procès-verbaux des décisions de l'Associée unique tenu au siège social de la Société.



Aalberts France

Représentée par Anne PALANQUE

ANNEXE

PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels prévues par le code du commerce et le plan comptable général.

A noter qu'en application de l'avis 2004-15 du CNC adopté par le règlement CRC 2004 06 du 23 novembre 2004 et du CRC 2002-10 applicable au 1er janvier 2005 dans les sociétés françaises, il est rappelé que les durées d'amortissement actuellement mises en œuvre correspondent aux durées d'utilisation estimée des biens, et que la société applique dans la mesure du possible une approche par composant.

Les comptes annuels de l'exercice sont établis sur la base des coûts historiques.

La recommandation du CNC n° 2003-R.01 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraites et avantages similaires a expressément exclu de son champ d'application les médailles du travail. En conséquence, ces médailles ne sont pas régies par les règles comptables spécifiques aux engagements de retraites et assimilés mais entrent dans le champ d'application du règlement n° 2000-06 sur les passifs.

Les comptes sont établis conformément au règlement ANC 2014-03, mis à jour par les règlements successifs ANC, dont l'ANC 2016-01 et ANC 2018-01

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement.

L'entreprise a identifié des immobilisations décomposables procurant des avantages économiques selon un rythme différent qui sont comptabilisées séparément.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations décomposables

L'entreprise considère que l'amortissement linéaire représente le rythme de consommation des avantages économiques attendus en fonction de l'utilisation probable des biens.

En cas de divergence entre la durée d'utilisation et la durée d'usage, l'entreprise comptabilise un amortissement dérogatoire.

Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant lorsque la valeur actuelle des immobilisations corporelles et incorporelles ne permet pas de couvrir la valeur comptable.

La valeur actuelle a été retenue comme la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Stocks et en-cours

Les stocks, essentiellement constitués par des consommables utilisés pendant les opérations de traitement de surface des pièces confiées par les clients, sont évalués suivant la méthode du F.I.F.O .

La valeur brute des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les consommables en stocks ne sont dépréciés qu'en cas d'obsolescence ou de dégradation les rendant impropres à l'utilisation dans le cadre des opérations de traitement de surface.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale

Dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

Commentaires spécifiques sur les provisions

Litiges :

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Commentaires spécifiques sur les indemnités de départ à la retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions de la convention collective, des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalités.

Les engagements ainsi calculés ne sont pas provisionnés et font l'objet d'une information en engagements hors bilan.

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

Commentaires spécifiques sur le chiffre d'affaires

Les prestations de services sont enregistrées en produits au moment de la déclaration de fin de traitements.

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

<i>immobilisations brutes</i>	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>A la clôture</i>
Immobilisations incorporelles	342 738	12 995		355 733
Immobilisations corporelles	20 360 833	728 334	10 000	21 079 167
Immobilisations financières	1 200			1 200
TOTAL	20 704 771	741 329	10 000	21 436 100

Le montant total des immobilisations en cours en fin d'exercice s'élève à 5 099 073 €

<i>Amortissements</i>	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>A la clôture</i>
Immobilisations incorporelles	290 234	47 708		337 942
Immobilisations corporelles	13 311 713	414 186	10 000	13 715 899
TOTAL	13 601 948	461 894	10 000	14 053 842

<i>Nature des biens immobilisés</i>	<i>Montant</i>	<i>Amortissements</i>	<i>Valeur nette</i>	<i>Durée</i>
Conc.brevets.licences.logiciels	355 733	337 942	17 791	de 1 à 3 ans
Terrains	76 932		76 932	Non amort
Constructions	3 709 768	2 871 000	838 767	de 10 à 20 ans
Agenc.amenag.constructions	2 396 492	1 981 060	415 432	de 3 à 20 ans
Installations techniques matériels et outillages industriels	8 940 138	8 083 498	856 640	de 3 à 15 ans
Imm. amen . agenc divers	372 102	330 298	41 804	de 3 à 11 ans
Matériel de transport, manutention	19 218	19 218		de 3 à 10 ans
Mat.bureau . Informatique . Mobilier	465 444	430 825	34 618	de 1 à 10 ans
Immobilisations en cours	5 099 073		5 099 073	Non amort
Dépôts et Cautionnements	1 200		1 200	Non amort
TOTAL	21 436 100	14 053 842	7 382 258	

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien et sont comptabilisés dans un compte de dotations aux amortissements exploitation .

NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

<i>Nature des dépréciations</i>	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Reprise</i>	<i>A la clôture</i>
Immobilisations corporelles	259 379		38 914	220 465
Stocks et encours				
Comptes de tiers	72 102	6 705	11	78 796
Comptes financiers				
TOTAL	331 481	6 705	38 924	299 262

<i>Etat des créances</i>	<i>Montant brut</i>	<i>A un an</i>	<i>A plus d'un an</i>
Actif immobilisé	1200		1200
Actif circulant et charges constatées d'avance	7 775 727	7 682 841	92 886
TOTAL	7 776 927	7 682 841	94 086

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la repercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur .

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

<i>Mouvements de titres</i>	<i>Nombre</i>	<i>Val Nominale</i>	<i>Capital social</i>
Titres en début d'exercice	15 000	33,33	500 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
TOTAL	15 000	33,33	500 000

<i>Variation des capitaux propres</i>	<i>Montant</i>
Capitaux propres au 31/12/2021	12 626 698
Bénéfice de l'exercice	1 396 478
Distribution de dividendes	-2 500 000
Autres mouvements - provisions réglementées	-6 017
Capitaux propres au 31/12/2022	11 517 160

<i>Nature des provisions</i>	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Reprise</i>	<i>A la clôture</i>
Provisions réglementées	0			0
Provisions pour risques et charges	720 040	212 206	252 199	680 047
TOTAL	720 040	212 206	252 199	680 047

<i>Etat des dettes</i>	<i>Montant total</i>	<i>A moins d'un an</i>	<i>De 1 à 5 ans</i>	<i>Plus de 5 ans</i>
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses	301 623	301 623		
Fournisseurs	1 683 927	1 683 927		
Dettes fiscales et sociales	1 664 958	1 664 958		
Autres Dettes	68 337	68 337		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	3 718 844	3 718 844		

<i>Charges à payer par postes du bilan</i>	<i>Montant</i>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	533 128
Dettes fiscales et sociales	947 108
Autres Dettes	39 373
Interets courus sur découverts	
TOTAL	1 519 609

NOTES SUR LE RESULTAT

<i>Ventilation du chiffre d'affaires</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>	<i>variation</i>
France	12 495 754	9 649 576	2 846 178
Etranger	385 540	416 553	-31 013
TOTAL	12 881 294	10 066 129	2 815 165

<i>Détail des produits et charges exceptionnels</i>	<i>charges</i>	<i>Produits</i>
Charges relatives à des couts de restructuration	205 977	
Subventions d'investissements virées au compte de Résultat		6 016
Reprise provision sur sinistres antérieurs		
Produits exceptionnels divers		
Dotations provisions pour risques et charges		205 977
Cession d'elements d'actif		300
TOTAL	205 977	212 294

Les provisions pour risques et charges correspondent à des coûts de restructuration

Ventilation de la base fiscale et de l'impôt

<i>Ventilation de la base fiscale</i>	<i>base comptable</i>	<i>reintégration</i>	<i>déduction</i>	<i>base fiscale</i>
Résultat d'exploitation	2 014 793	326 110	-274 579	2 066 324
Résultat financier	68 685			68 685
Résultat exceptionnel	6 316			6 316
Participation des salariés	-203 434	203 434		
TOTAL	1 886 360	529 544	-274 579	2 141 325

<i>Ventilation de l'impôt</i>	<i>base fiscale</i>	<i>impôt</i>
Résultat d'exploitation	2 066 324	516 581
Résultat financier	68 685	17 171
Résultat exceptionnel	6 316	1 579
Participation des salariés		
Imputaton des déficits reportables	-181 799	-45 450
Déficit reportables		
TOTAL	1 959 526	489 882

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

	<i>Effet</i>	<i>base fin 2022</i>	<i>Impôt différé</i>	<i>base fin 2021</i>	<i>Impôt différé</i>
Participation des salariés	Allègement	203 424	50 856		
Provisions congés payés	Allègement	291 037	72 759	262 049	65 512
Provisions pour risque	Accroissement				
Total allègement d'IS à fin 2022		494 461	123 615	262 049	65 512
Total accroissement d'IS à fin 2022					

ENGAGEMENTS FINANCIERS

<i>Engagements donnés</i>				
<i>Catégories d'engagements</i>	<i>Total</i>	<i>Au profit de</i>		
		<i>Dirigeants</i>	<i>Filiales</i>	<i>Autres</i>
Avals, cautions et garanties donnés Effets escomptés non échus Créances professionnelles cédées (Dailly) Sûretés réelles consenties Autres engagements				
TOTAL				

<i>Engagements reçus</i>				
<i>Catégories d'engagements</i>	<i>Total</i>	<i>Accordés par</i>		
		<i>Dirigeants</i>	<i>Filiales</i>	<i>Autres</i>
Avals, cautions et garanties reçues Créances garanties Autres engagements				
TOTAL				

<i>Engagements réciproques</i>				
<i>Catégories d'engagements</i>	<i>Total</i>	<i>Dirigeants</i>	<i>Filiales</i>	<i>Participations</i>
Abandons de créances conditionnelles Intérêts à échoir sur emprunts Engagement de crédit bail mobilier Découvert bancaire autorisé non utilisé Escompte autorisé non utilisé				
TOTAL				

AUTRES INFORMATIONS

<i>Effectif moyen par catégories de salariés</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
Cadres	5	5	8
Agents de maîtrise	10	10	14
Employés	13	14	10
Ouvriers	68	68	81
TOTAL	96	97	113

<i>Intégration fiscale</i>
la société est membre du groupe fiscal formé par la société Aalberts France SARL Les modalités de la convention d'intégration fiscale applicable prévoient l'appréhension par la société intégrante des économies d'impôt. L'accord prévoit au bénéfice des sociétés intégrées une réallocation immédiate des économies d'impôts liées aux déficits et moins values générées par les sociétés membres intégrées. Seule la partie des déficits utilisée par le groupe peut donner droit à réallocation de l'économie d'impôt. Les versements d'acomptes et le calcul de l'impôt sont effectués comme si la société membre était seule redevable de l'impôt.

<i>Identité de la société mère consolidant les comptes de la société</i>
Les comptes individuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la société AALBERTS INDUSTRIES NV domiciliée à l'adresse suivante : Sanderburgerlaan 4 3947 CS Langbroek THE NETHERLANDS

Engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite

Les hypothèses :

- L'augmentation annuelle des salaires est de :
 - 3 % constant pour la catégorie Cadres
 - 3 % constant pour la catégorie non Cadres
- Le taux d'actualisation est de 3,75 %
- Le départ est prévu sauf dérogation individuelle à :
 - de 60 à 62 ans pour la catégorie Cadre
 - de 60 à 62 ans pour la catégorie non Cadre
- Le taux de rotation retenu est
 - faible pour la catégorie Cadre
 - faible pour la catégorie non Cadre
- Le taux de charges sociales retenu est
 - 42 % pour la catégorie Cadre
 - 42 % pour la catégorie non Cadre
- Le départ intervient à l'initiative du salarié
- La table de mortalité utilisée est la table réglementaire Insee 2016-2018 M/F
- La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective proratisée.

Les engagements :

Le montant des engagements en matière d'indemnités de fin de carrière, selon les éléments démographiques et les paramètres retenus s'établit ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Dette actuarielle ou passif social à la clôture de l'exercice	329 079	384 715

AUTRES INFORMATIONS (suite)

Transactions avec les parties liées

Pour information, aucune transaction significative avec les parties liées qui n'aurait pas été conclue à des conditions normales et courantes n'est à signaler.

Evénements post clôture

Le conflit en Ukraine n'impacte pas directement l'activité d 'AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES SAS.